

NOTICE POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION SPORTIVE EXCEPTIONNELLE OU MANIFESTATION ANNUELLE

Afin de procéder à une demande de subvention sportive exceptionnelle ou manifestation annuelle, deux critères sont primordiaux :

- **Le lieu de résidence de votre association doit se trouver sur le territoire**
- **Les activités réalisées doivent avoir lieu sur le territoire**

Le formulaire ainsi que les pièces justificatives, sont à retourner au plus tard le **30 mai**, à Madame Dephine Suet, responsable du service Animation Jeunesse & Sport, à l'adresse mail suivante : dsuet@terroirdecaux.net.

L'attribution des dotations se fera début septembre.

PIECES A FOURNIR

- Formulaire de demande de subvention sportive exceptionnelle ou manifestation annuelle
- Bilan prévisionnel détaillé de l'action
- R.I.B.



DEMANDE DE SUBVENTION SPORTIVE EXCEPTIONNELLE OU MANIFESTATION ANNUELLE

COORDONNEES DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

Sport pratiqué :

Nom du Président :

Adresse :

Nom du contact :

Mail :

Téléphone 1 : Téléphone 2 :

Date de la demande :

Nom du projet :

Date du projet :

DESCRIPTION DE L'ACTION

.....

.....

.....

Budget prévisionnel :

Subvention demandée :

PIECES A FOURNIR

Budget prévisionnel détaillé R.I.B. Pièces complémentaires

PARTIE RESERVEE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

Dossier complet Subvention accordée

Date du versement N° de mandat :